



Inscriptions ponctuelles à la restauration scolaire

Nom de l'école :

Votre enfant n'est pas inscrit à la restauration scolaire, il peut néanmoins prendre le repas occasionnellement. Il vous suffit de remplir le document suivant et le remettre à l'agent restauration de votre école (présent à la garderie du matin) : **au plus tard le mardi de la semaine précédant la prise du repas.**

Nom et prénom de(s) enfant(s) :

Précisez les dates (jour(s) et mois) durant lesquelles votre enfant mangera au restaurant scolaire :

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
|--|--|--|--|

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
|--|--|--|--|

- repas faisant l'objet d'un régime alimentaire (P.A.I)
- repas sans porc

Signature du responsable de l'enfant :

Service de la Vie Scolaire – Mairie de Cahors - 05 65 20 88 18 - ecoles@mairie-cahors.fr



Inscriptions ponctuelles à la restauration scolaire

Nom de l'école :

Votre enfant n'est pas inscrit à la restauration scolaire, il peut néanmoins prendre le repas occasionnellement. Il vous suffit de remplir le document suivant et le remettre à l'agent restauration de votre école (présent à la garderie du matin) : **au plus tard le mardi de la semaine précédant la prise du repas.**

Nom et prénom de(s) enfant(s) :

Précisez les dates (jour(s) et mois) durant lesquelles votre enfant mangera au restaurant scolaire :

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
|--|--|--|--|

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
|--|--|--|--|

- repas faisant l'objet d'un régime alimentaire (P.A.I)
- repas sans porc

Signature du responsable de l'enfant :

Service de la Vie Scolaire – Mairie de Cahors - 05 65 20 88 18 - ecoles@mairie-cahors.fr